

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 23

Artikel: Salut à Montreux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des bataillons 10, de Genève, 11 et 88, du Valais) et les nombreux Genevois qu'il eut sous ses ordres garderont de sa bonté, de son affabilité, de son intelligence, un inoubliable souvenir.

Chargé par le Département militaire fédéral de faire une reconnaissance de tous les cols alpins de la frontière italienne, il fut, en février 1907, au Simplon, victime d'un accident qui faillit lui coûter la vie et n'échappa à la mort que grâce au dévouement du lieutenant qui l'accompagnait.

Le colonel Feyler fit partie de la commission fédérale d'officiers supérieurs qui étudia la transformation du fusil suisse d'infanterie et de celle qui revisa le règlement d'exercices de l'infanterie. Il présida en 1907-1908 la sous-section de Lausanne de la Société suisse d'officiers.

Privat-docent de l'Université de Lausanne, dès 1909, il donna des cours du plus vif intérêt sur l'histoire militaire, étudiant la campagne de 1815 dans les Pays-Bas, la campagne de l'armée de Châlons en 1870, puis, pendant plusieurs semestres, la guerre franco-allemande, admirable préparation aux études qu'il devait faire en 1914 et en 1915 sur les opérations de la guerre mondiale. Le 4 mars 1913 le Conseil fédéral le nommait professeur d'histoire de la guerre, stratégie, tactique, organisation et administration de l'armée, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il y débuta par un cours sur l'histoire de la guerre alpine. Cette activité ne l'empêchait pas de continuer sa collaboration à la «Revue Militaire Suisse», qu'il dirigeait, dont il fit un organe de réputation universelle, et qui se trouve dans les bibliothèques de tous les états-majors, ainsi qu'au «Drapeau suisse», publication plus populaire et destinée essentiellement à développer chez les jeunes le sentiment national, l'amour du pays et de l'armée.

Ce n'est pas ici que nous pourrons relever les mérites des chroniques que Feyler donna au «Journal de Genève» depuis 1902 pour les sciences militaires et les grandes manœuvres, chroniques qui ont répandu au loin son nom comme celui d'un écrivain militaire de premier ordre. Nous nous bornerons à citer les titres de ses publications les plus importantes: «La Suisse sous les armes» (1914); «Un commentaire du Règlement d'exercice pour l'Infanterie suisse» (1917); «Avant-propos stratégiques», «La manœuvre morale», «Front d'Occident» (août 1914, mai 1915).

Billet du jour.

Dans notre dernier numéro nous avons publié l'article que le lieutenant Mandrin a bien voulu nous envoyer sur ce titre très suggestif «Notre éducation morale».

Nous nous déclarons entièrement d'accord avec ses conclusions: tout autant que l'éducation physique, la morale est nécessaire pour des soldats. Mais chez nous on ne se préoccupe guère de donner aux enfants une éducation civique; on a trop peur des socialistes! Le grand mal, c'est que nous comptons parmi nos concitoyens des esprits intelligents, mais qui, emportés par un vague idéalisme, se mettent dans les rangs des ennemis de l'armée. Voyez certains pasteurs et certains professeurs! Ils sont certes amis de l'ordre et de la paix; pour rien au monde ils ne désireraient le chambardement général. Ce sont des gens doux, qui parlent avec émotion des horreurs de la guerre et qui veulent la fraternité envers et contre tout! J'en ai entendu un, il y a quelques jours, qui l'écrivait, la voix tremblante d'émotion, avec des larmes vraies dans les yeux:

«Depuis la guerre, on ne peut plus se demander si on est partisan ou adversaire de l'armée! Il faut être contre! On ne peut plus, on n'a plus le droit de rester différent devant le problème du désarmement.» Quand ce maître d'école aura des élèves devant lui, vous vous rendez compte que ses enseignements seront nettement défaitistes!

Qu'y pouvons-nous, nous autres qui sommes au courant des nécessités de l'heure présente? . . . Nous qui, en détestant la guerre de toutes nos forces, regardons les réalités en face? . . . Et qui savons pertinemment avec le vieil auteur que «celui qui veut la paix prépare la guerre!»

Avons-nous assez protesté contre les inconscients qui du haut de la chaire ou à leur pupitre ont proclamé la nécessité pour la Suisse de désarmer unilatéralement! Nous avons apporté cent fois la preuve que ce serait une folie! Qu'importe, ils continuent! Ils veulent enlever toute idée de violence aux enfants qu'ils ont à éduquer; ils expurgent (?) les livres d'histoire qui contiennent des récits guerriers pourtant authentiques; ils enlèvent des murs les gravures de nos grandes artistes qui représentent la bataille de Sempach ou la fuite du Téméraire après Morat! Ils suppriment le passé pour être sûrs de l'avenir! Est-ce une bonne politique? Eh bien, nous continuerons de notre côté notre bon combat! Nous n'enseignerons pas à nos fils la haine du voisin mais nous leur ferons comprendre la grandeur de la Suisse et leur devoir vis-à-vis du pays qui permet la liberté!

L'éducation civique, voilà un grand mot à notre époque de désorganisation sociale et nationale. Comme la farouille doit être unie entre ses membres pour pouvoir subsister, comme le village doit être uni aussi pour que tous ses habitants puissent jouir des bienfaits de la civilisation, comme le canton doit avoir ses cœurs qui battent à l'unisson pour sa plus grande prospérité, la Suisse toute entière doit avoir une unité morale! Et nous ne l'obtiendrons que lorsque nos enfants seront élevés dans cette idée maîtresse qu'on a besoin d'eux pourachever ce que nos pères ont fait avant nous! Pourachever l'œuvre immense, l'œuvre de construction à laquelle depuis 1291 tant d'énergies se sont dépensées!

N'est-ce pas en tirant tous à la même corde qu'on remportera la victoire?

Faisons comprendre à nos enfants ce que le passé signifie pour le pays et ce que nous attendons d'eux pour le présent et surtout pour l'avenir! Quand l'harmonie régnera autour de nous parmi les grandes puissances qui nous entourent, quand nous ne craindrons plus un péril blanc, jaune ou noir, alors nous ouvrirons nos frontières bien grandes aux hommes de bonne volonté pour qu'ils viennent jouir chez nous des bienfaits de la paix que nous connaissons depuis si longtemps! Nos enfants, éduqués selon une morale civique intelligente, les recevront à bras ouverts!

D.

Salut à Montreux.

L'active société fédérale des Sous-Officiers de Montreux vient de faire paraître le premier numéro de son nouvel organe local «Le Sous-Officier Montreux». — La rédaction est confiée au sergent Duflon; c'est dire que ses camarades seront certains de trouver chaque mois un journal bien rédigé et intéressant; quant à l'administration, elle est entre les mains de notre ami, le sergent-major Légeret, qui est tout désigné pour s'en occuper avec intelligence.

La fière devise des Sous-Officiers de Montreux orne la première page du nouvel organe «Solide au poste,

fidèle au devoir». Nul doute que nos Confédérés vaudoient auront à cœur de la soutenir par tous les moyens. Le commandant de la Ire division leur a envoyé une lettre qui figure à la place d'honneur du «Sous-Off.»; c'est tout un programme qu'elle représente et les camarades à qui elle s'adresse montreront à leur chef qu'ils l'ont comprise! Salut au nouveau journal de la section de Montreux!

Jours heureux et longue vie!

Schulen und Kurse - Ecoles et cours

Rekrutenschulen.

Infanterie.

- 2. Division vom 19. August bis 24. Oktober, Colombier.
- 5. Division vom 26. August bis 31. Oktober, Monte Ceneri und Bellinzona; vom 26. August bis 31. Oktober, Herisau und St. Gallen.
- Telephon- und Signalpatrouillen vom 26. August bis 31. Oktober, Freiburg.

Kavallerie.

- Vom 18. Aug. bis 17. Nov., Bern. — Sattlerrekruten vom 18. August bis 27. Oktober, Bern, Fachausbildung vom 28. Oktober bis 17. November, Kav. Remontendepot, Bern.

Genictruppen.

- Feldsapape 5. und 6. Div., Mineure deutsch, vom 5. Aug. bis 10. Oktober, Brugg.
- Funkenpioniere vom 6. Aug. bis 11. Okt. mit anschliessendem W.-K. vom 12. bis 24. Okt., Bern.
- Säumerrekruten vom 31. August bis 31. Oktober, Sitten.

Fliegertruppe.

- vom 19. August bis 3. November, Dübendorf.

Sanitätstruppe.

- Vom 31. August bis 31. Oktober, Basel. — Vom 31. Aug. bis 31. Oktober (Geb.-San.), Wallenstadt.

Traintruppe.

- Säumerrekruten französisch vom 31. Aug. bis 31. Oktober, Sitten.

Offiziersschulen.

Infanterie.

- 1. Division: vom 11. August bis 31. Oktober, Lausanne.
- 2. Division: vom 7. August bis 27. Oktober, Bern.

Verpflegungstruppe.

- Quartiermeister vom 31. Aug. bis 31. Okt., Thun.

Motorwagentruppe.

- Vom 31. August bis 31. Oktober, Thun.

Fliegertruppe.

- Pilotenschule, II. Teil, vom 3. August bis 31. Oktober, Dübendorf.

Unteroffiziersschulen.

Infanterie.

- 2. Division W. K. vom 21. Aug. bis 2. Sept., UOS. vom 2. Sept. bis 23. Sept., Liestal.
- 3. Division W. K. vom 12. bis 24. Aug., UOS. vom 24. Aug. bis 14. Sept., Thun.
- 4. Division W. K. vom 14. bis 26. Aug., UOS. vom 26. Aug. bis 16. Sept., Aarau.
- Spezialkurs für Büchsenmacher vom 31. Aug. bis 12. Sept., Bern (W. F.).

Sanitätstruppe.

- Vom 8. bis 29. Aug., Gefr. mit W. K. vom 27. Juli bis 8. Aug., Basel.

Wiederholungskurse.

- 1. Division:** I. R. 3 vom 3. bis 15. August.
Geb. I. R. 5 vom 17. bis 29. August.
Art.-Abt. 1 vom 14. bis 29. August.
- 2. Division:** Geb. I. Br. 5 vom 17. bis 29. August.
Geb.-Vpfl. Kp. III/2 vom 17. bis 29. Aug.
- 3. Division:** I. R. 13 vom 10. bis 22. August.
I. R. 14 vom 17. bis 29. August.
Mitr.-Kp. IV/30 vom 3. bis 15. Aug. (Schiessschule Wallenstadt).
Art.-Abt. 11 vom 14. bis 29. Aug.
F.-Hb.-Abt. 27 vom 31. Juli bis 15. August.
San.-Kp. IV/3 vom 17. bis 29. Aug. (San.-Off.-Schule Basel).
- 4. Division:** Manöver-Weiderholungskurs vom 31. Aug. bis 12. September.
- 6. Division:** I. Br. 16 vom 17. bis 29. August.
Rdf.-Kp. 6 und 26 vom 17. bis 29. August.
F. Art. R. 12 vom 14. bis 29. August.
Tg.-Kp. 6 (1 Zug) vom 17. bis 29. August.
San.-Kpn. I/6 und II/6 vom 17. bis 29. August.
Vpfl.-Kp. I/6 vom 17. bis 29. August.

Festungstruppen.

- Fest.-Art. Abt. 1 vom 14. bis 29. August.
Geb. Tg. Kp. 12 vom 17. bis 29. August.
Mot.-Art. R. 8 vom 10. bis 25. August.
Geb.-Sap. Kp. 8 vom 10. bis 22. August.

Armeetruppen.

- Rdf.-Abt. 2 vom 31. Aug. bis 12. Sept.
Kav.-Br. 2 vom 31. August bis 12. September.
Schw. Mot. Kan. Abt. 4, Btrr. 8, vom 7. bis 22. August.
Btrr. 7 vom 4. bis 19. August.
Schw. Art. R. 3 vom 28. Aug. bis 12. Sept.
Scheinwerfer-Kp. 2 vom 14. bis 29. August.
Pontonier-Bat. 2 vom 31. Aug. bis 12. Sept.
Funker-Kp. 2 vom 24. August bis 5. September.
Photographenzug 1 vom 31. August bis 15. Sept.
Flieger-Kp. 10 vom 31. Aug. bis 15. Sept.
Jagd-Flieger-Kp. 13 vom 31. August bis 15. September.
Jagd-Flieger-Kp. 14 vom 31. Aug. bis 15. Sept.
Bäcker-Kpn. 5 und 6 vom 31. Aug. bis 12. Sept.
Bäcker-Kp. 9 vom 17. bis 29. August.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich - Telefon 57.030
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof. Paketadresse: Sihlstrasse 43, Zürich 1

Das Wort tötet den Geist.

Es sei mir gestattet, an dieser Stelle zu § 5 des Marschwettüngsreglementes Stellung zu nehmen, der meines Erachtens durch seine hohen Anforderungen in bezug auf Marschkilometer wesentlich dazu beiträgt, sowohl die Leistungen in den übrigen Disziplinen ungünstig zu beeinträchtigen, wie auch die Teilnehmerzahl in ungünstigem Sinne zu beeinflussen.

Noch bei allen Marschwettüngs, die wir in un-

serer Sektion seit Wiederaufnahme dieser Disziplin durchgeführt haben, mussten wir, zu unserm Bedauern und zum Schaden der Sache, jeweils auf wertvolle Übungen verzichten, weil es an Zeit mangelte, solche am Ort gründlich vorzubereiten und ebenso gründlich durcharbeiten zu lassen. Trotz der eingetretenen Reduktion der Kilometerzahl, diktieren auch heute noch die Marschleistung die ganze Übungsanlage in einem Masse, das im Hinblick auf ihren Wert als viel zu weitgehend bezeichnet werden muss.